REVENUS DES PERSONNES ÂGÉES

Principaux résultats

Le revenu des personnes âgées est généralement plus faible que celui de la population, même si l'on tient compte des différences dans la taille des ménages. En 2014, les plus de 65 ans percevaient un revenu égal à 88 % de celui de la population dans son ensemble. Les revenus des personnes âgées de 66 à 75 ans correspondaient à 93 % de ceux de la population totale, et ceux des plus de 75 ans à 80 %. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les transferts publics constituent la principale source de revenu des personnes âgées.

Les plus de 65 ans percevaient un revenu correspondant à 88 % de celui de la population totale, en moyenne, en 2015 (ou dernière année disponible, voir le tableau 6.1). C'est en France, en Israël et au Luxembourg, où leur revenu égalait voire dépassait légèrement celui de la population globale, que les personnes âgées étaient les mieux loties. Elles affichaient aussi des revenus relativement élevés au Chili, en Espagne, en Grèce, en Italie et au Portugal, puisque ceux-ci correspondaient à plus de 95 % de la moyenne nationale. En Corée et en Estonie, par contre, leurs revenus s'établissaient à peine à 69 % et 67 % de cette moyenne, respectivement.

Les revenus moyens tendent à diminuer avec l'âge. Les personnes âgées de 66-75 ans et les plus de 75 ans ont des revenus relatifs qui représentent, en moyenne, 93 % et 80 % de ceux de la population totale, respectivement. Cette différence s'explique en partie par les effets de cohorte, comme l'augmentation des rémunérations réelles. À la longue, celle-ci se traduit par une hausse des revenus de chaque cohorte successive de retraités, laquelle entraîne à son tour une augmentation des retraites à chaque génération. Les principes d'indexation des pensions de retraite servies jouent aussi un rôle essentiel dans la protection du revenu des seniors sur des périodes plus longues. Cela concerne particulièrement les femmes, qui perçoivent généralement des salaires inférieurs pendant leur vie active, ont une espérance de vie supérieure aux hommes, et sont surreprésentées dans les classes d'âge les plus élevées. Par ailleurs, les personnes âgées vivent plus souvent seules, ce qui a pour effet de diminuer leur revenu disponible équivalent compte tenu de l'échelle d'équivalence utilisée pour calculer le revenu disponible des familles.

Sources de revenu

Parmi les quatre principales sources de revenu des personnes âgées, les transferts publics (retraites liées aux salaires, prestations soumises à conditions de ressources, etc.) et les pensions professionnelles représentent deux tiers du total (graphique 6.2), puisqu'ils correspondent respectivement, en moyenne, à 58 % et 8 % de ce revenu. C'est en Hongrie et en Belgique que les plus de 65 ans sont le plus tributaires des transferts publics : ces prestations y assurent respectivement 89 % et 84 % de leur revenu. Les transferts publics ne représentent que 8 % du revenu total au Mexique. Les pensions professionnelles revêtent une importance particulière dans 13 pays de l'OCDE, et affichent leur plus haut niveau aux Pays-Bas (38 %).

Dans l'OCDE, le travail compte en moyenne pour 24 % du revenu des personnes âgées, et le capital pour 10 % environ. Le travail occupe une place particulièrement importante au Mexique, où il contribue pour 57 % au revenu des seniors. Il joue aussi un rôle de premier plan au Chili, en Corée, en Estonie, aux États-Unis, en Israël, au Japon, en Lettonie, en Nouvelle-Zélande et en Turquie, où il contribue pour plus de 30 %. Plusieurs facteurs expliquent ces chiffres. Dans certains pays, comme Israël ou les États-Unis, l'âge normal de la retraite est supérieur à 65 ans. Dans d'autres, les salariés continuent de travailler parce qu'ils n'ont pas cotisé suffisamment pour bénéficier d'une retraite à taux plein, ou pour améliorer le montant de leur retraite. Par ailleurs, comme le calcul des revenus se fait par ménage, on suppose que les personnes âgées bénéficient du salaire des membres plus jeunes de la famille avec lesquels elles vivent parfois. Par conséquent, il y a de grandes chances que le travail constitue une source de revenu plus importante pour les personnes âgées lorsque bon nombre d'entre elles vivent dans des ménages plurigénérationnels.

Le capital, qui provient principalement de régimes privés, représente 40 % des sources de revenu des seniors au Canada. Au Danemark et en Nouvelle-Zélande, il représente plus de 20 % du revenu total.

Définition et mesure

Le revenu des personnes âgées englobe les revenus du travail salarié et indépendant, du capital et des transferts publics. Les chiffres indiquent le revenu disponible (c'est-àdire net de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des cotisations sociales). Il s'agit d'un revenu équivalent (calculé à l'aide de l'échelle d'équivalence reposant sur la racine carrée) par ménage qui tient compte de leur taille. Voir « Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous » (OCDE, 2015) pour de plus amples précisions sur les définitions et les sources de données. Le chapitre thématique sur « Les revenus et la pauvreté des personnes âgées » de l'édition 2013 du Panorama des pensions étudie ces questions plus en détail.

Pour en savoir plus

OCDE (2015), Tous concernés: Pourquoi moins d'inégalité profite à tous, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr.

OCDE (2013), Panorama des pensions 2013 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20, Éditions OCDE, http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2013-fr.

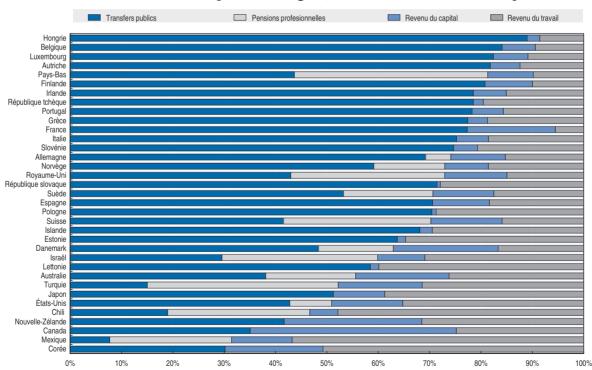
6.1. Revenus des personnes âgées, 2015 ou dernière année disponible

	Revenus des plus de 65 ans, % du revenu de la population totale					Revenus des plus de 65 ans, % du revenu de la population totale			
	Plus de 65 ans	66-75 ans	Plus de 75 ans			Plus de 65 ans	66-75 ans	Plus de 75 ans	
Australie	70.6	75.3	63.5	2014	Corée	68.8	68.8		2015
Autriche	93.4	97.9	86.7	2014	Lettonie	72.0	77.6	65.2	2014
Belgique	80.3	85.0	74.6	2014	Luxembourg	100.6	101.8	98.3	2014
Canada	91.1	94.8	85.6	2014	Mexique	89.1	94.0	81.4	2014
Chili	96.0	97.7	93.6	2015	Pays-Bas	83.4	89.4	74.1	2015
République tchèque	78.1	80.5	73.9	2014	Nouvelle-Zélande	86.2	95.5	71.1	2014
Danemark	79.5	84.9	71.0	2014	Norvège	90.4	100.3	75.7	2014
Estonie	66.5	71.5	60.7	2014	Pologne	91.5	91.1	91.9	2014
Finlande	85.7	94.1	74.0	2015	Portugal	95.0	103.4	85.6	2014
France	103.4	110.6	95.3	2014	République slovaque	87.5	90.8	80.9	2014
Allemagne	88.5	93.8	83.5	2014	Slovénie	90.6	94.4	85.4	2014
Grèce	97.0	103.0	90.0	2014	Espagne	98.8	106.2	90.9	2014
Hongrie	85.2	88.8	78.8	2014	Suède	85.9	97.7	68.0	2014
Islande	85.7	93.7	74.7	2014	Suisse	82.4	87.7	74.9	2014
Irlande	89.2	93.9	81.4	2014	Turquie	86.4	90.1	80.5	2014
Israël	99.9	105.9	91.5	2015	Royaume-Uni	82.6	90.2	72.3	2015
Italie	98.8	105.7	91.5	2014	États-Unis	94.5	102.8	82.1	2015
Japon	89.8	92.8	86.2	2012	OCDE	87.6	92.9	80.4	

Source: OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933634439

6.2. Sources de revenu des personnes âgées, 2015 ou dernière année disponible



Note: Le revenu du travail comprend à la fois le revenu tiré d'une activité salariée et celui tiré d'une activité indépendante. Le revenu du capital comprend les pensions privées et le rendement de l'épargne autre que l'épargne-retraite. Les données relatives au Japon portent sur 2012. Les données relatives au Chili, à la Corée, aux États-Unis, à la Finlande, à Israël, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni portent sur 2015. Source: OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933634458



Extrait de :

Pensions at a Glance 2017 OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Revenus des personnes âgées », dans *Pensions at a Glance 2017 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2018-26-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

